

Image not found or type unknown



Litige syndic : courriers recommandés

Par **jakie**, le **11/04/2008 à 14:44**

Madame, Monsieur,
L'appartement dont je suis locataire est géré par un syndic.
Nous avons établi un échéancier pour la régularisation des charges 2007 (dépassement des provisions payées en 2007).
Le syndic m'envoie un courrier recommandé tous les mois pour le suivi des règlements et me réclame 10 Euros pour chacun de ces courriers.
Suis-je obligée de payer ?
Merci pour votre réponse
Salutations
J. ALLIERES